

Appel à Projets (AAP) Ecole Thématique en IA de l'EUR Economie et Management

OBJET DE L'APPEL

L'École Universitaire de Recherche en Economie et Management ouvre un appel à projets dont la vocation est de soutenir la mise en place d'une école thématique en 'Intelligence Artificielle dans les sciences sociales'. Les thèmes proposés devront être en lien avec l'usage de l'IA en économie, management, finance ou sociologie.

Cette école a vocation à être récurrente et devra s'adresser à des doctorants, de jeunes chercheurs et des professionnels dont l'objectif est d'acquérir et d'élargir leurs connaissances dans le domaine.

RÈGLEMENT DE L'APPEL

Critères d'éligibilité

- Le dossier de candidature devra être porté par un.e enseignant.e-chercheur.se rattaché.e à l'EUR ;
- Un seul projet par porteur peut être soumis.

Critères de sélection des projets

Le projet devra :

- Comporter un comité pédagogique en charge de l'élaboration du programme de l'Ecole ;
- Proposer un thème pour la première Ecole ainsi qu'un calendrier prévisionnel ;
- Proposer une liste de professeurs et chercheurs invités susceptibles d'intervenir lors des séminaires de l'Ecole ;
- Comporter une liste de partenaires académiques et/ou socio-économiques susceptibles de participer au co-financement de l'Ecole ;
- Montrer comment l'équipe en charge du projet s'engagera formellement dans le projet.

Constitution du dossier

Présentation de 5 pages maximum devant faire apparaître :

Le/les porteurs du projet – Le résumé du projet – les différents acteurs de l'équipe et leurs implications dans le projet – Une exposition détaillée du projet — le budget détaillé et le calendrier de déploiement – les éventuels partenariats (3IA en particulier) – les possibles sources de co-financement

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Comité de sélection

Les dossiers seront évalués par deux rapporteurs désignés, au sein du COSP, par la direction de l'EUR.

Calendrier de l'appel à projets

8 mars 2021 : lancement de l'appel.

12 avril 2021 : date limite d'envoi des dossiers.

Etude des dossiers lors du COSP du 12 mai

17 mai 2021 : notification des projets sélectionnés.

Modalités de soumission

Les dossiers de candidature soumis devront être envoyés à alexandre.ferrando@univ-cotedazur.fr

L'ensemble des documents demandé doit être concaténé dans un seul fichier PDF dénommé selon le schéma suivant : Nom du Porteur_AAP Ecole Thématique ELMi 2021.pdf